

RESTAURATION SCOLAIRE

NOUVELLE TARIFICATION À COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2026

Des tarifs
+ simples et
+ solidaires



Les principes de la nouvelle tarification ?

- **Simplifier l'accès à un tarif de restauration adapté** aux ressources pour les familles billéroises. Plus besoin de solliciter chaque année une aide financière auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS). Toutes les familles billéroises avec un quotient familial inférieur à 800 € bénéficient automatiquement d'un tarif adapté.
- **Renforcer la solidarité entre les familles avec des tarifs plus progressifs.** La Ville de Billère continuera à prendre en charge une part très importante du coût global du service.

3,64 €	+	9,26 €	=	12,90 €
Achat du repas auprès de la cuisine centrale Pau Béarn Restauration		Rémunération des agents de restauration + petit matériel + énergie		Coût total pour la Ville de Billère

- **Instaurer une différenciation tarifaire entre Billérois et non Billérois.** Les élèves billérois bénéficient désormais d'une tarification préférentielle.

Pourquoi ce changement ?

- Depuis le 1er janvier 2024, les tarifs de restauration scolaire de Billère étaient partiellement ajustés en fonction des ressources et de la situation de chaque famille.
- Avec cette réforme, les tarifs de restauration scolaire deviennent plus progressifs afin de faciliter l'accès des élèves billérois à une alimentation équilibrée. Près de la moitié des familles billéroises voient ainsi leur tarif diminuer grâce au maintien de l'effort de la Ville et à la solidarité renforcée entre les familles.

Quel sera votre tarif à compter du 1er septembre 2026 ?

0,50 € à 4 €

(En fonction du QF de la CAF)

	Billérois	Non-Billérois
QF inférieur à 200 €	0,50 €	3,65 €
QF entre 200 et 299 €	0,75 €	3,65 €
QF entre 300 € et 399 €	1,00 €	3,65 €
QF entre 400 et 499 €	1,25 €	3,65 €
QF entre 500 et 599 €	1,50 €	3,65 €
QF entre 600 et 699 €	2,00 €	3,65 €
QF entre 700 et 799 €	2,20 €	3,65 €
QF entre 800 et 899 €	2,90 €	3,65 €
QF entre 900 et 999 €	3,00 €	3,65 €
QF entre 1000 et 1099 €	3,10 €	3,65 €
QF entre 1100 et 1199 €	3,20 €	3,65 €
QF entre 1200 et 1299 €	3,30 €	3,65 €
QF entre 1300 et 1399 €	3,40 €	3,75 €
QF entre 1400 et 1499 €	3,50 €	3,80 €
QF entre 1500 et 1599 €	3,60 €	3,85 €
QF entre 1600 et 1699 €	3,70 €	3,90 €
QF entre 1700 et 1799 €	3,80 €	3,95 €
QF supérieur à 1800 €	3,90 €	4,00 €

Les tarifs de restauration scolaire sont déterminés en fonction du quotient familial de la CAF. Les familles qui ne fournissent pas une attestation récente de la CAF (ou les justificatifs nécessaires à son calcul) se voient appliquer le tarif maximum (3,90 € pour les Billérois et 4,00 € pour les non-Billérois).

La majoration du tarif en cas de non-réservation dans les délais reste fixé à 1,50 €.

Service Éducation : Mairie de Billère - 39 route de Bayonne - 05 59 92 44 44